

Mons, le 26 novembre 2019.

**Concerne le cours d'activité facultative – 2<sup>ème</sup> C.**

Madame, Monsieur,

Le cours facultatif d'informatique pour lequel votre enfant avait marqué un intérêt ne sera finalement pas mis en place cette année.

En effet, nos recherches pour trouver une personne ayant le titre requis pour assumer cette charge d'une heure (et uniquement une) n'ont pas abouti.

De par le trop peu de volume proposé, le placement de l'heure dans la semaine, le contenu de l'activité à développer, le public concerné de jeunes enfants ; aucun informaticien avec titre pédagogique adapté n'y a trouvé son intérêt.

C'est donc avec regret, et la réserve émise au préalable, que ce cours ne sera pas organisé cette année.

Avec nos meilleures salutations.

LE DIRECTEUR,



J. BIERLAIRE